

**COMMUNE DE BOBO-DIOULASSO**

-----  
**MAIRIE**  
-----

**SECRETARIAT GENERAL**  
-----



**BURKINA FASO**  
**Unité – Progrès – Justice**

**Direction des Affaires Sociales, du Transfert  
des Compétences et de l'Intégration des Territoires**

### **COMMUNICATION SUR L'IMPLICATION DE LA VILLE DANS L'ORGANISATION DE LA SNC**

Du 22 au 29 mars 2008, la ville de Bobo- Dioulasso abritera la 14<sup>ème</sup> édition de la Semaine Nationale de la Culture BOBO 2008, sous le thème « Une éducation culturelle pour une jeunesse citoyenne ». Un comité national d'organisation mis en place le 25 mars 2008 par le Ministre de la Culture, du Tourisme et de la Communication s'active depuis pour que la fête de la culture soit une réussite. Il compte au total 18 commissions dont la commission Festival présidée par le maire de l'Arrondissement de Konsa. Cette commission est chargée d'« éclater la fête au- delà du GPNAL (Grand Prix National des Arts et des Lettres) en la rapprochant de la population par une décentralisation des espaces des manifestations et une diversification des spectacles proposés ».

Capitale culturelle et ville hôte de la SNC, la commune de Bobo- Dioulasso participe à l'organisation de la manifestation notamment à travers la réalisation des travaux d'aménagement, d'embellissement et de décoration de la ville ; elle est également impliquée dans la réalisation des activités du festival.

Nous donnerons un aperçu de l'implication de la commune dans l'organisation de la biennale avant l'édition de 2008 et le point des actions projetées ou réalisées dans le cadre de la 14<sup>ème</sup> édition dans un second temps.

### **LES ACTIONS MENEES PAR LA COMMUNE AVANT 2008**

Pour mieux comprendre les actions projetées par la commune dans le cadre de la 14<sup>ème</sup> édition de la Semaine Nationale de la Culture BOBO 2008, il nous semble opportun de faire un rappel historique.

En effet, c'est à partir de l'instauration de journées des communautés en 1996 que s'amorce l'implication de la ville dans l'organisation de la manifestation.

A la suite des travaux du comité d'experts en 1997, s'engage une concertation entre le SP/SNC et la Municipalité laquelle concertation aboutira à la prise en charge du volet festival de la SNC par la commune.

Ainsi et à l'occasion de BOBO' 98, un programme d'animation communal est mis en place autour des objectifs suivants :

- Susciter l'implication de la population à la manifestation de la SNC
- Conférer à la SNC un aspect de fête
- Susciter un intérêt de la population pour la culture
- Contribuer à la promotion des produits culturels
- Assurer, pour la population, des retombées économiques

Le programme, financé par la commune et mis en œuvre par une commission communale, comportait les activités suivantes :

- Le village SNC avec les communautés culturelles
- L'espace Initiation à la culture pour les enfants
- Le circuit touristique organisé au profit des festivaliers et des artistes
- Les animations populaires dans les secteurs de la ville

En 2000, outre ces activités sous- citées, le programme de la commune avait pris en compte l'ouverture d'un espace gastronomique et l'organisation de compétitions artistiques des scolaires.

Il faut noter que l'atelier sur « Quelle stratégie pour l'organisation de la SNC BOBO 2000 ? », tenu en 1999 à Bobo- Dioulasso, suggérait, compte tenu du caractère populaire du festival, que « son organisation soit entièrement prise en charge par la mairie, le SP/SNC assurant l'appui technique».

Depuis 2002, l'ensemble des activités du programme d'animation communal est reversé à la commission festival, présidée en 2002 et en 2004 par un maire d'arrondissement et en 2006 par le directeur de cabinet du maire de la commune.

Outre les activités du festival, il faut noter que la participation de la commune à l'organisation de la SNC s'est faite à travers la donation d'un prix spécial, la réhabilitation du Théâtre de l'Amitié et l'embellissement de la ville pour offrir un cadre de séjour agréable à ses hôtes.

#### **LES ACTIONS INSCRITES PAR LA COMMUNE DANS LE CADRE DE LA SNC BOBO 2008**

Quatre (04) axes ont été retenus dans la perspective de la participation de la Commune à l'organisation de la 14<sup>ème</sup> édition de la Semaine Nationale de la Culture BOBO 2008. Il s'agit de :

- L'appui aux représentants de la commune (artistes, sportifs et restauratrices) à la biennale
- La donation d'un prix spécial
- L'implication de la commune dans l'organisation du festival
- L'aménagement, l'embellissement et la décoration de la ville.

#### **I Appui aux représentants de la commune**

A l'issu des Semaines Régionales de la Culture pour la Région Autonome du Houet organisées les 12, 13 et 14 décembre à Bama, 19 vedettes et troupes de la Commune de Bobo- Dioulasso ont été retenues pour prendre part à la 14<sup>ème</sup> édition de la Semaine Nationale de la Culture BOBO 2008 pour le compte de la Région Autonome du Houet. Outre les vedettes et troupes, quatre femmes, six lutteurs traditionnels et quatre artistes plasticiens de la ville se sont également distingués en art culinaire, sport traditionnel et les arts plastiques à l'occasion de ces Semaines Régionales.

Dans le but d'échanger avec ces artistes et de les encourager, un contact a été pris avec le Secrétariat Permanent de la SNC lequel contact a permis à la commune de disposer des différents palmarès et d'organiser deux rencontres les 06 et 13 février 2008 avec ces lauréats à la mairie de la commune. Il s'est agit au cours de ces rencontres de signifier à nos représentants la satisfaction de la commune et d'envisager avec eux les voies et moyens pour améliorer leurs prestations à la phase finale de la SNC. Ainsi, une enveloppe de **50 000F CFA** et de **25 000F CFA** a été allouée respectivement aux artistes de la catégorie A (Arts du spectacle) et aux restauratrices, lutteurs et artistes plasticiens soit un total de **1 300 000F CFA**. Ce geste de la commune a été positivement apprécié par les bénéficiaires qui ont relevé son caractère inédit.

## **II Prix spécial de la ville**

La donation du Prix Spécial a pour cadre de référence l'arrêté n° 2007- 0056/ MCAT/ SG/ SP- SNC du 15 mars 2007, portant Règlement Intérieur des Prix Spéciaux de la 14ème édition de la Semaine Nationale de la Culture, SNC BOBO 2008 et l'arrêté n°0008 CB/ M/ SG/ DASTCIT portant attribution d'un Prix Spécial de la Ville de Bobo- Dioulasso précise la nature, le montant et les critères d'évaluation du prix.

Ce prix, constitué d'un diplôme et d'une enveloppe de **500 000 (Cinq Cent Mille) francs CFA**, est proposé pour distinguer l'ensemble ou la compagnie dont le message et le spectacle auront traduit au mieux les problématiques en milieu urbain (l'éducation de la jeunesse, la promotion de la citoyenneté, l'hygiène publique, ...). Il est décerné dans le domaine de la création chorégraphique.

## **III La subvention de la commune pour l'organisation de la SNC**

Une subvention d'un peu plus de **4 000 000F CFA** est prévue au titre de la contribution de la commune à l'organisation de la SNC. Elle prendra certainement en compte des activités du festival.

## **IV L'aménagement, l'embellissement et la décoration de la ville**

La 14<sup>ème</sup> édition de la SNC BOBO 2008 se déroule dans un contexte particulier, conséquence des manifestations des 20 et 21 février dernier. Bobo- Dioulasso est en effet devenue une ville sans visage, ni lumière pour paraphraser quelqu'un. Ce qui rend la tâche de la Municipalité plus ardue en terme d'aménagement, d'embellissement et de décoration.

Toutefois, les contacts se multiplient pour permettre que le rendez- vous de la culture se déroule dans un cadre agréable.

Au nombre des actions déjà entreprises, on peut citer la réfection du Théâtre de l'Amitié pour un coût de **13 962 801F CFA** et les travaux de réfection du musée communal évalués à **6 709 067F CFA** .

Dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement, une journée de salubrité a été organisée dans les secteurs urbains le dimanche 15 mars dernier.

Enfin Bobo- Dioulasso est une ville engagée dans des relations de jumelage ou de partenariat avec des villes amies. Ainsi, des représentants de la Libye, de l’Egypte, de l’Algérie, de l’Arabie Saoudite, du Maroc, de l’Italie, de la ville de Châlons- En- Champagne en France, des villes de Bamako et Sikasso au Mali sont attendus à la biennale de la Culture. Ils seront logés et déplacés par la commune.

En conclusion, la participation de la commune à l’organisation de la SNC qui s’est amorcée en 1996 a connu deux étapes essentielles :

- Une première étape où la commune participait à la SNC avec un programme spécifique ;
- Et une seconde étape qui voit son implication à travers ses représentants, maires et agents dans l’exécution des activités du volet festival avec une participation financière de la commune.

Il faut dire que l’implication de la ville, c’est aussi la participation des élèves, des communautés culturelles, des artistes, ou de façon générale la société civile à l’organisation de la manifestation.

Bobo-Dioulasso étant la capitale culturelle, il faut souhaiter que son implication dans l’organisation de la manifestation se renforce à travers un partenariat dynamique Secrétariat Permanent de la SNC/ commune de Bobo-Dioulasso. Ce qui permettra à la SNC de contribuer non seulement à la promotion de la culture et des artistes mais également de contribuer au rayonnement de la ville aux plans national et international. Cela sera possible si les autorités de la ville y croient et si elles s’engagent à être des acteurs incontournables dans les activités de promotion culturelle.

### **Liste des vedettes et troupes**

- 1) Sya Etoile en ballet
- 2) African Star de Koko en ballet
- 3) Yiriba Deen de Ouezzin- Ville en Danse traditionnelle Pool Jeune
- 4) Club Paka Paka en Orchestre
- 5) Ensemble Badéya en théâtre
- 6) Troupe Sanyon en théâtre
- 7) Troupe Guimbi OUATTARA en Chœurs Populaires
- 8) Benkadi de Darsalamy en Chœurs Populaires
- 9) Dankan Star du Houet en Chorégraphie
- 10) Compagnie Sira Yiri en Chorégraphie
- 11) Compagnie Wolo Wolo en Chorégraphie
- 12) Nous Nabil en vedettes de la chanson moderne
- 13) B. H. Wétian en vedettes de la chanson moderne
- 14) Diarra Awa en vedettes de la chanson traditionnelle
- 15) Madou Djan de Djiguiya en vedette de la chanson traditionnelle
- 16) Djiguiya Espoir en Musique traditionnelle Instrumentale
- 17) Djigui Tougou en Musique traditionnelle Instrumentale
- 18) Super Djélifari en Musique traditionnelle Instrumentale
- 19) Djen Kafo en Danse traditionnelle

### **Art culinaire**

1. BAMBÀ Téné Penda
2. TRAORE Korotoumou
3. SAWADOGO/ OUATTARA Fatoumata
4. GNANOU Biba

### **Lutte traditionnelle**

1. DRABO Souabou
2. SANGUISSO Moussa
3. SIENE Désiré
4. ZERBO Adama
5. DEBE Amadè
6. NIAMBA NOHO

### **Arts plastiques**

1. OUEDRAOGO Wend- Lassida Samuel
2. TRAORE Bamadou
3. TRAORE Ibrahim
4. SANOU André